

hannut actu

N° 132 - AOÛT 2020
Bulletin communal

→ ACTUALITÉ

MESURES SUR LE PORT DU MASQUE

Le Conseil National de Sécurité élargi aux Ministres-présidents s'est réuni ce 23 juillet afin d'une part, de faire le point sur la situation sanitaire et d'autre part, de prendre les mesures qui s'imposent au vu de cette situation. Compte tenu des indicateurs épidémiologiques, il a été décidé de ne pas activer la phase 5 du déconfinement. Les limites maximum de personnes pour les réceptions et les événements avec public resteront donc les mêmes. En ce qui concerne les foires et salons, une reprise des activités est envisagée pour le 1er septembre, sous strictes conditions et en fonction de l'évolution de l'épidémie.

Le CNS a pris une série de mesures qui seront d'application sur l'ensemble du territoire dès ce samedi 25 juillet.

En plus des obligations déjà en vigueur, le port du masque sera aussi obligatoire :

- dans les marchés, brocantes et fêtes foraines ;
- dans les rues commerçantes et tout endroit privé ou public à forte fréquentation tels que définis par les autorités locales ;
- dans l'ensemble des bâtiments publics pour les parties accessibles au public ;
- dans les établissements de l'HoReCa, sauf quand les personnes sont assises à leur table.

Le port du masque reste fortement recommandé dans tous les autres cas, d'autant plus dans les situations où les distances de sécurité ne pourraient pas être respectées

L'heure de fermeture des magasins de nuit sera avancée à 22 heures ; Il sera également demandé aux clients de l'Horeca de laisser un moyen de contact à l'établissement pour pouvoir être rapidement prévenus en cas de foyer épidémiologique. Ces informations seront supprimées après 14 jours et ne pourront pas être utilisées à d'autres fins que le contrôle de l'épidémie.

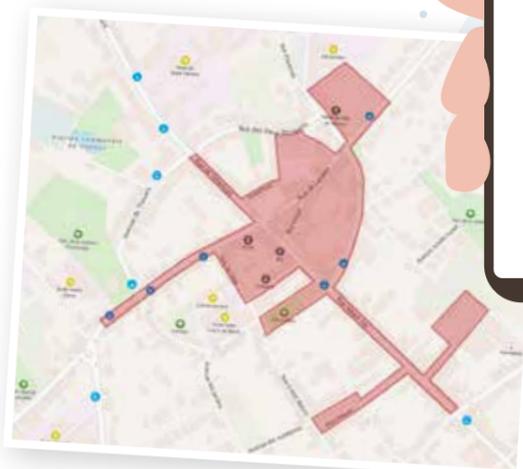
Voici la liste des rues/parcs où le port du masque sera obligatoire dès ce samedi à Hannut :

- rue Albert 1er depuis son carrefour avec la rue Joseph Wauters jusqu'à son carrefour avec la rue Jean Mottin
- parking de la Cense
- parking Maquet
- parc de l'Eglise
- rue Jean Mottin
- rue Vasset
- place Henri Hallet
- rue Gustave Detiège
- grand place
- rue du Ballon
- place Lucien Gustin
- rue de Landen depuis la grand place jusqu'à et y compris l'hôtel de ville et son parking
- rue de Tirlemont depuis la grand place jusqu'à son carrefour avec la rue vieux remparts
- rue Zénobe Gramme
- rue de l'Aïte
- rue de l'Eglise

Concrètement, il s'agit de la partie située dans l'hyper centre de la croix formée par l'axe rue Albert 1er/rue de Tirlemont et rue Zénobe Gramme/de Landen et les voiries annexes.

Un affichage sera mis en place ce samedi en matinée.

Nous recommandons cependant de porter le masque partout sur le territoire en présence d'autres personnes.



QUE FAIRE EN CAS DE SYMPTÔMES ?

En cas de symptômes, même légers, tels que toux, difficultés respiratoires, fièvre, courbatures, fatigue, perte du goût et/ou de l'odorat, diarrhée, douleurs thoraciques, maux de gorge :

- Contacter immédiatement son médecin généraliste par téléphone (le week-end via le numéro d'appel 1733).
- Etablir une liste des personnes avec qui on est entré(e) en contact dans les 48h précédant les premiers symptômes.

Le médecin prescrira un test à faire dans son cabinet ou dans un centre de testing. Ce test est gratuit et réalisable 7j/7. Il se fait par prélèvement dans le nez (ou la gorge). Il dure quelques secondes et n'est pas douloureux. Dans l'attente du résultat de ce test ou si le test est positif ou si le médecin suspecte fortement un cas de Covid-19, rester chez soi avec les personnes qui vivent sous le même toit.

EMPÊCHER LA PROPAGATION DU VIRUS EN RÉPONDANT AU TÉLÉPHONE

Le « centre de suivi de contacts » va appeler pour aider à identifier les personnes avec qui on a été en contact et empêcher la propagation du virus. Le **02/214.19.19** ou le **8811 (SMS)** sont les seuls numéros officiels. Ne pas hésiter à enregistrer ces numéros dans son téléphone.

Lors de ces contacts téléphoniques, l'anonymat est garanti. Il est important de répondre de manière la plus complète possible. Les informations transmises sont confidentielles et ne donnent pas lieu à des sanctions. Pas joignable par téléphone ? Un agent de prévention Covid-19 se déplacera au domicile pour aider à lister les contacts. Le « suivi de contacts » est l'un des moyens pour faire reculer le virus.

Cette méthode d'identification des personnes ayant été en contact avec une personne porteuse du Covid-19 est essentielle pour leur donner des recommandations de prévention santé. En participant au suivi de contacts, on peut sauver des vies. Les agents de prévention ne demandent JAMAIS les coordonnées bancaires, les codes d'accès ou mot de passe personnel.



SOMMAIRE

Page 1

- Mesures sur le port du masque
- Que faire en cas de symptômes?
- Empêcher la propagation du virus

Page 2

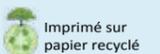
- Les écoles communales
- Fortes chaleurs
- Nouvelles technologies pour les Seniors
- Appel aux chauffeurs pour nos taxis
- Bilan gestion des plantes exotiques

Page 3

- Plan de relance économique
- La semaine de la mobilité
- Été solidaire 2020
- Ici commence la mer
- Rappel des règles mises en place au service population/état civil

Page 4

- Alzheimer café
- Bibliothèque communale de Hannut
- Plan de cohésion sociale
- Goûter des pensionnés
- Découverte du patrimoine naturel
- L'Aurore - aménagement et entretien de jardins et espaces verts



LES SERVICES DE VOTRE ADMINISTRATION COMMUNALE ET DE VOTRE CPAS SONT ACCESSIBLES UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS :

- **Service Population/Etat civil**
019/51.93.96
populationetat-civil@hannut.be
- **Service Urbanisme**
019/51.93.84
urbanisme@hannut.be
- **Service des affaires sociales (maison du social)**
019/51.93.86
affaires-sociales@hannut.be
- **Service finances**
019/51.93.98
finances@hannut.be
- **Service travaux**
019/51.93.78
travaux@hannut.be

Vous pouvez également envoyer un mail à accueil@hannut.be ou 019/51.93.93

POUR LE CPAS :

019/630.380 ou la ligne directe de votre assistante sociale, ou à envoyer un mail sur info@cpashannut.be

Bonne lecture !

L'école communale au cœur du village



Vous avez un enfant en âge scolaire, vous voulez découvrir nos écoles, n'hésitez à venir nous rencontrer. Visite des classes, rencontre avec les enseignants, description du projet pédagogique...



Ecole communale de HANNUT 1

Implantations de

LENS-ST-REMY

☎ 019/513123

AVERNAS-LE-BAUDUIN

☎ 019/513082

Directeur : M. Schrynen

☎ 0475/696449



Ecole communale de HANNUT 2

Implantations de

GRAND-HALLET

☎ 019/633618

MOXHE

☎ 019/698116

Directrice : M^{me} Delathuy

☎ 0495/777145



Ecole communale de HANNUT 3

Implantations de

THISNES

☎ 019/513083

MERDORP

☎ 081/856111

Directrice : M^{me} Metzmacher

☎ 0495/702234



Immersion néerlandais

VISITES ÉCOLES SUR RENDEZ-VOUS

N'ayant pas la possibilité d'ouvrir nos écoles... Nous vous accueillons de manière différente...

Permanences au sein de chaque implantation, la semaine du 24/08 au 28/08 entre 10H00 et 12H00

Soyez les bienvenus !

FORTES CHALEURS

Avec les températures caniculaires de ces derniers jours, vous avez peut-être songé à installer un climatiseur fixe dans votre logement ?

Attention toutefois !

- La pose d'un appareil extérieur nécessite l'obtention d'un permis d'urbanisme préalable (articles D.IV.4, 5° et R.IV.1-1 B.7 du CoDT)
- Si vous occupez un appartement, contactez votre syndic, un accord de l'assemblée générale des copropriétaires est également nécessaire !

Mais avant tout, pensez aux gestes élémentaires pour lutter contre la chaleur :

- Occultez vos fenêtres aux heures chaudes (stores, volets, rideaux,...)
- Aérez votre habitation en fin et début de journée

Contactez le département Cadre de Vie pour toute information complémentaire au 019/51.93.83 !



Modules d'initiation aux nouvelles technologies pour les Seniors

En collaboration avec la Province de Liège dans le cadre du projet Mobi'Tic+.

Prix ? 5€ à payer à l'inscription et ils vous seront rendus si vous participez au module choisi.

Inscription ?

pcs@hannut.be ou 019/51.93.86 ou 019/51.93.84

Quoi ? module d'initiation aux nouvelles technologies

Pour qui ? toute personne intéressée

Où ? dans la salle Jean Renard

Quand ?

Le 29 septembre :

- 9h30 à 12h : découvrir le monde du matériel numérique
- 13h à 15h30 : conférence

Le 27 octobre :

- 9h30 à 12h : Facebook et messenger
- 13h à 15h30 : s'informer en ligne

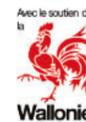
Le 10 novembre :

- 9h30 à 12h : compte de messagerie en ligne
- 13h30 à 15h : utiliser un smartphone/ une tablette

Le 8 décembre :

- 9h30 à 12h : Découvrir le matériel multimédia
- 13h à 15h30 : dangers du net

Au vu de la crise sanitaire et afin de respecter les mesures de distanciation sociale, les inscriptions sont limitées à **5 personnes par module**. Il vous est également demandé de **prendre votre propre matériel** (tablette, smartphone, ordinateur portable,...) Vous pouvez consulter la liste des modules sur le site www.provincedeliege/fr/mobitic. N'hésitez pas à nous faire part de ceux qui pourraient vous intéresser pour les prochaines dates.



APPEL AUX CHAUFFEURS POUR NOS TAXIS...

Vous souhaitez rendre service à vos concitoyens ?
 Vous avez votre permis de conduire ?
 Vous avez votre sélection médicale ?
 Vous avez quelques heures par semaine à consacrer bénévolement ?
 Vous êtes inscrit à l'Agence Locale pour l'Emploi ?
 Alors, vous êtes la personne que nous recherchons.

N'hésitez pas à nous contacter
 Service social de la Ville de Hannut
 Tél : 019/51.93.86.



Bilan de la gestion des plantes exotiques envahissantes le long de la Mehaigne et de ses affluents à Hannut

Les espèces exotiques envahissantes sont désormais considérées comme une menace importante pour la biodiversité. Certaines présentent également des conséquences négatives pour la santé et pour certaines activités économiques.

Les Contrats de Rivière de Wallonie sont actifs pour tenter d'en limiter la propagation le long de nos cours d'eau. En plus de collaborer à la gestion des Berces du Caucase, de fournir des conseils au sujet des Renouées asiatiques ou de sensibiliser les riverains à l'impact des Bernaches du Canada, le Contrat de Rivière Meuse Aval coordonne depuis 2012 un plan de gestion des populations de Balsamine de l'Himalaya recensées sur le territoire de ses 45 communes partenaires. Cette plante, installée dans les parcs et jardins pour ses qualités esthétiques, colonise rapidement les berges des cours

d'eau et les zones humides, au détriment des espèces indigènes et de la stabilité des berges.

Chaque année, durant la première quinzaine de juillet, l'équipe du Contrat de Rivière, en collaboration avec des acteurs locaux, les arrachent minutieusement avant qu'elles ne produisent des graines.

Et les résultats commencent à se voir. Le long de la Mehaigne à Avin et à Moxhe, où les Balsamines sont éliminées avec l'aide des membres de l'asbl Moxhe au Fil de l'Eau et de chasseurs, le nombre de plantes arrachées est passé, en 8 ans, de plus de 1.000 à moins de 10 et le temps consacré à cette action de 21 heures à 2 heures et demi.

Forts de ce constat, il nous semble d'autant plus important d'attirer l'attention de chacune et chacun sur l'importance de ne pas implanter ces espèces dans nos jardins. Chaque plant de Balsamine peut produire chaque année 800 graines. La floraison d'un seul plant pourrait à elle seule ruiner les efforts consentis par les partenaires du Contrat de Rivière.

N'hésitez pas à le contacter pour plus d'informations (Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents asbl - 8 Place Faniel, 4500 WANZE - 085/71.26.55 - info@meuseaval.be).

Pour plus d'infos :

- http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere

- <http://biodiversite.wallonie.be/fr/invasives.html?IDC=5632>

Les Contrats de Rivières de Wallonie sont des plateformes participatives qui ont pour objectif de réunir les acteurs publics et privés afin d'améliorer la qualité des eaux.

Il en existe 14 en Wallonie, qui couvrent plus de 95% du territoire. Deux sont actifs au sein de la commune de Hannut : le Contrat de Rivière Dyle-Gette et la Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents.



→ ACTU' INFOS

PLAN DE RELANCE ÉCONOMIQUE : situation en ce début août

Le premier volet de notre plan de relance est de donner un coup de pouce au pouvoir d'achat des hannutois et de soutenir nos forces vives économiques et commerciales qui font de Hannut une ville attractive. 425.000 euros sont injectés dans l'économie locale sous forme de chèques (ou bons d'achat). Chaque hannutois en reçoit 2 :



→ un chèque « plaisir » d'une valeur de 20 € utilisable chez tous les commerçants et indépendants du 4280 qui ont adhéré à l'opération (à l'exception des grandes surfaces d'alimentation et de l'HoReCa)



→ un chèque « HoReCa » d'une valeur de 5€ valable dans les bars, restaurants, friteries et brasseries de notre entité.

Pour l'instant, 1650 familles ne sont pas encore venues chercher leurs chèques. Cela représente près de 83.500 € ! Ne tardez donc pas à contacter le service des affaires économiques au 019/51 91 91 ou par e-mail : affaires-economiques@hannut.be

Pour les personnes à mobilité réduite qui ne savent pas se déplacer et qui ne savent pas donner une procuration, elles peuvent téléphoner au service social au 019/51 93 86.

Depuis le début de l'opération, c'est **13.360 chèques** qui ont été distribués (soit 334.000 euros). Aussi, n'attendez pas trop longtemps pour les utiliser ! Vous avez jusqu'à fin septembre pour les écouler chez les commerçants et indépendants participant à l'opération.

Pour rappel, ces chèques sont cessibles. C'est donc aussi l'occasion de faire plaisir à un proche !

Pour l'instant, vous êtes déjà environ un quart de la population à avoir eu le plaisir de soutenir les commerces locaux. Nous comptons aujourd'hui 160 commerces inscrits dans le système. La liste des commerces participants est disponible sur www.hannut.be.

Vous avez envie d'en faire plus pour soutenir notre économie ? Vous pouvez contribuer au fond d'attractivité.

L'objectif est de soutenir un plan d'actions sur les prochaines années. Le principe étant un euro versé par le citoyen, un euro versé par le pouvoir public. Vous pouvez donc participer à ce fond et soutenir notre économie locale en versant votre participation sur le compte de l'Asbl « Cellule de Gestion du Centre-Ville (BE37 0682 2569 9728) avec la mention « Don au fond d'attractivité ».

Cette crise a mis en évidence la nécessité et l'intérêt de consommer local.



Ici commence la mer : ne jetez rien !

Trop de mégots de cigarettes, d'huiles, de lingettes, de médicaments ou d'autres déchets sont encore jetés dans les éviers, par la fenêtre de la voiture ou directement dans les avaloirs. Tous ces déchets aboutissent soit dans les stations d'épuration, perturbant leur bon fonctionnement, soit directement dans les rivières et donc inévitablement dans la mer et les océans.

Depuis le début de la crise du COVID-19, de plus en plus de gants et de masques se retrouvent dans les réseaux d'égouts, en plus des autres types de déchets. Ils s'y agglutinent, forment des amas et peuvent les obstruer. Ces amas de déchets peuvent provoquer le débordement d'eaux usées sur les voiries ou chez les citoyens. S'ils poursuivent leur parcours, ces déchets et substances aboutissent dans les déversoirs d'orage. Il est malheureusement très fréquent que les déchets rejetés dans les égouts colmatent ces déversoirs d'orage ou soient entraînés, en cas de fortes pluies, dans les rivières.

C'est pourquoi la SPGE, les Organismes d'Assainissement Agréés, les Contrats de rivières et les Communes de Wallonie se sont associés pour poser des « macarons » en pierre de lave émaillée à proximité d'avaloirs, dans le cadre de la campagne « Ici commence la mer ». Plus de 90 % des communes de Wallonie ont participé à cette action.

La Ville de Hannut a placé 10 « macarons » en bordure d'avaloirs, afin de rappeler que les avaloirs ne sont ni des cendriers, ni des poubelles, ni des collecteurs d'huile. Vous pourrez les retrouver à différents endroits du centre-ville. Là commence la mer, n'y jetons rien !

La semaine de la mobilité !

Comme chaque année depuis 2002 des dizaines de villes dans toute l'Europe se mobilisent pour la semaine de la Mobilité du 16 au 22 septembre.

Le thème de cette année : L'espace public ça se partage !

Pendant ces 7 jours chacun d'entre nous est invité à se déplacer autrement. C'est l'occasion d'essayer les modes de déplacements doux et alternatifs comme les transports en commun, le covoiturage, la marche à pied, le vélo, ...

La congestion de nos villes a un impact considérable sur l'environnement, notre qualité de vie, notre santé et notre économie.

Ce n'est pas parce qu'on ne sait pas tout faire qu'on ne peut rien faire, alors déplaçons nous autrement !

Durant cette semaine la Ville de Hannut organisera des actions pour les écoles et son personnel. Si vous souhaitez avoir plus d'information n'hésitez pas à prendre contact avec notre conseillère en mobilité, Sophie Grenier – 019/51.9.52 ou sophie.grenier@hannut.be.



ÉTÉ SOLIDAIRE 2020 JE SUIS PARTENAIRE...

Depuis 1994, l'opération « Eté solidaire, je suis partenaire » promeut la solidarité auprès des jeunes à l'égard des citoyens.

Chaque année, en juillet et août, des jeunes de 15 à 21 ans réalisent une multitude de tâches visant à aider des personnes âgées, à mobilité réduite, isolées, réfugiées, défavorisées...

C'est dans ce cadre que pour la 27ème année consécutive, la Ville de Hannut en collaboration avec le CPAS et le soutien de la Région Wallonne, a organisé "Eté solidaire, je suis partenaire 2020".

Au terme d'une sélection auprès de 30 jobistes intéressés par cette opération, cette dernière a permis à 12 jeunes hannutois de débiter une première expérience professionnelle dans une structure tournée vers l'aide à la collectivité.

Le respect mutuel, le sourire, la bonne humeur et la convivialité étaient de mise.

Un "Eté solidaire" comme on les aime avec des jeunes motivés et souriants initiés à la solidarité, et des organisateurs heureux de ce partenariat utile aux citoyens.



Rappel des règles mises en place au service population / état-civil :

Le service est uniquement accessible sur rendez-vous. Pour plus de facilités, vous pouvez prendre directement rendez-vous en ligne à l'adresse suivante : www.hannut.be/prise-de-rendez-vous.

Pour les rendez-vous tardifs du jeudi (jusqu'à 18h), merci de prendre contact par téléphone auprès des agents concernés au 019/51.93.96 ou au 019/51.93.97.





ALZHEIMER CAFÉ

C'EST QUOI ?
Un lieu pour toutes personnes concernées ou intéressées par la thématique de la maladie d'Alzheimer et démences apparentées, pour se rencontrer et échanger sur cette thématique.

QUAND ?
Dès ce mois de septembre, chaque 4ème mercredi du mois de 14h00 à 16h00
Première séance : mercredi 23 septembre 2020

OÙ ?
Salle « Oger Charlier »,
rue de la Crosse 5 à Villers-le-Peuplier (4280 Hannut)

Pour tout renseignement :
Pierre Mottet au 019/51.93.86 ou pcs@hannut.be

Ouvert à tous !
C'est GRATUIT!

Alzheimer café est inscrit sur le Plan de Cohésion sociale de Hannut en collaboration avec le CPAS de Hannut. En partenariat avec la Ligue Alzheimer ASBL, www.alzheimercafe.be

Le service des Affaires sociales de la Ville de Hannut vous invite à son

Goûter des pensionnés



ANNULÉ

MARCHÉ COUVERT

Projet Social ville de hannut



DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE NATUREL

SAMEDI 12.09 2020
14H

DE GRAND-HALLET & DU SITE DES SEPT-FONTAINES

BALADE GUIDÉE DE 5 KM
(Fin vers 17h)

RENDEZ-VOUS À
L'école communale de Grand-Hallet
Rue Mayeur J. Debras, 3A - 4280 Grand-Hallet

ville de hannut CPAS de hannut

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE HANNUT

Un lieu de rencontre autour du livre



ATTENTION Pour le respect des normes de sécurité

IL ÉTAIT UNE HISTOIRE...

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES 019 51 23 16

Avec Anne-Lise LÉONARD pour les 4-7 ans

2020 Mercredi 9 SEPTEMBRE à 15h

Avec Karine MOERS pour les 6 mois-3 ans

2020 Mercredi 16 SEPTEMBRE à 16h

Votre bibliothèque communale : 43, rue de Landen 4280 Hannut

Heures d'ouverture :
 • LUNDI de 9 à 13h • MERCREDI de 9h à 13h et de 14h30 à 18h
 • VENDREDI de 14h30 à 18h • SAMEDI de 9h à 13h

PLAN DE COHÉSION SOCIALE (PCS)

Le Plan de Cohésion Sociale (PCS) est un dispositif social subventionné et impulsé par la Wallonie. Cette dernière soutient les pouvoirs locaux qui œuvrent à favoriser la cohésion sociale sur leur territoire.

Dans un contexte de précarisation et d'exclusion croissantes, le PCS permet de coordonner et développer un ensemble d'initiatives au sein des communes pour que chacun puisse vivre dignement en Wallonie. Le PCS poursuit deux objectifs, à savoir réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès de tous aux droits fondamentaux et contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous.

Comment ? Par une approche regroupant des questions sociales au service du citoyen pour développer un ensemble d'activités et de projets concrets.

Le PCS de Hannut met en place 17 actions sur le territoire comme les conseils consultatifs des seniors et des personnes en situation de handicap, des conférences santé et alimentaires, une formation « permis de conduire », un coaching en énergie ou encore la mise en place du plan canicule.

Mais le PCS s'appuie aussi sur un travail en réseau avec les partenaires associatifs et sociaux de la commune de Hannut. Dans cette poursuite de partenariat, le PCS et les acteurs locaux proposent des projets tels que la campagne Tip-Top pour prendre soin de sa santé et de son bien-être, la balade gourmande pour découvrir les services présents sur notre commune, des ateliers de resocialisation via l'asbl Inter-Actions, un service de garde-malades par l'intermédiaire de l'asbl Le Maillon ou encore une sensibilisation à la problématique des assuétudes.

La co-construction et la coresponsabilité sont les clés d'une société solidaire. C'est pourquoi le PCS de Hannut via la plateforme « Give a Day » offre l'opportunité de s'inscrire en tant que bénévoles ou de répondre aux demandes de bénévoles du tissu associatif hannutois. C'est par exemple devenir bénévole pour le Allo Taxi et son transport social à moindre prix, ou rejoindre l'équipe du Repair café de Hannut qui verra prochainement le jour sur la commune pour lutter contre le gaspillage en réparant vos objets cassés ou abîmés.

Dès septembre, la campagne Mobi'tic+ organisée par la Province de Liège posera ses valises à Hannut. Elle vise à accroître l'offre de formation informatique en proposant un module d'initiation aux nouvelles technologies ouvert à tous.

Enfin le PCS, c'est aussi des projets innovants qui suivent l'actualité. C'est pourquoi un Alzheimer café va voir le jour à Hannut le 23 septembre 2020 à la salle « Oger Charlier » à Villers-le-Peuplier. Un lieu tant pour les personnes atteintes que pour les familles. En plus l'Alzheimer café, c'est gratuit ! Il aura lieu chaque 4ème mercredi du mois, dont l'échange et la rencontre sont les maîtres mots !

**Vous souhaitez plus d'informations ou de renseignements sur nos différentes actions ?
N'hésitez pas à nous contacter via l'adresse pcs@hannut.be ou par téléphone au 019/51.93.86.**

Wallonie PCS ville de hannut



ETA RWPH : 156

L'Aurore

AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE JARDINS ET ESPACES VERTS

PRODUCTION ET VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

BUANDERIE ET BLANCHISSERIE

019/51.66.48

CPAS de hannut